

Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie

Côté BO - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

☒ Parmi les textes parus au **bulletin officiel n° 21** du **jeudi 26 mai 2022**

► Commission d'enrichissement de la langue française

◆ Vocabulaire de l'informatique

🔗 Exemple : **moissonnage de données - Web scraping**

🔗 Exemple : **trituration de données - Data crunching**

Côté BA - Académie d'Aix-Marseille

☒ Parmi les infos parues au **bulletin académique n° 929** du **lundi 23 mai 2022**

► Recrutement de **conseillers en ingénierie de formation (CIF)** - Postes à temps complet et poste à mi-temps

👉 Candidatures ouvertes aux enseignants du 2^d degré de l'académie de toutes disciplines et aux CPE



« Sur la proposition de la Première ministre, le président de la République a nommé monsieur Pap Ndiaye, **ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.** »

Chacun aura noté, l'**intitulé actualisé de notre ministère.**

Et saura **mettre à jour tous documents en ce sens.**

👉 <https://www.education.gouv.fr/>

En 1828 l'**instruction publique** devient un ministère à part entière.

En 1932, le gouvernement décide de **renommer l'instruction publique** : « **éducation nationale** ».

L'expression date de la **fin du 18^e siècle**, où elle était employée par les partisans de la prise en main par l'État des affaires d'enseignement.

Cette titlature sera remise en cause pendant les premiers mois du **gouvernement de Vichy**, où l'instruction publique fait sa réapparition, mais l'appellation "éducation nationale" sera rétablie dès le 23 février 1941.

En 1974, l'éducation est privée de son épithète de "nationale".

La jeunesse et les sports accèdent au rang de département ministériel avec la création lors du **Front populaire**, d'un sous-secrétariat d'état à l'**éducation physique**.

La recherche était, sous les **III^e et IV^e Républiques**, de la responsabilité du ministère. On ne la rapproche de l'éducation nationale et plus précisément de l'**enseignement supérieur** qu'en 1986.

En 1997 la titlature du ministre mentionne l'éducation nationale, la recherche et la **technologie**.

En avril 2000, l'**enseignement professionnel** est confié au ministre délégué.

En mai 2002, poste de ministre délégué à l'**enseignement scolaire**.

👉 Source : www.education.gouv.fr/le-ministere-de-l-education-nationale-de-1789-nos-jours-41534

Service civique

👉 Source : courriel rectorat-SVS du 23/05/2022

Ce courriel de sujet **Service civique : recrutement rentrée 2022** a été transféré (25/05/2022) avec ses pièces jointes aux professeurs.

Avec le message du proviseur : « **En cas de volontariat** pour le tutorat... **Me le faire savoir avant la fin de semaine prochaine.** »

Vacances apprenantes 1

« Je vous rappelle que ce dispositif a pour objectif de **consolider les acquis fondamentaux** et à **combler d'éventuelles lacunes** préjudiciables à la poursuite de la scolarité des élèves.



Ces stages, **gratuits pour les familles**, sont à destination des élèves les plus en difficulté, sur la base du volontariat et du dialogue avec les élèves et leurs parents. Ils sont conduits par des **enseignants volontaires, rémunérés en heures supplémentaires.** »

↳ Tel est le contenu du **courriel reçu de la DSDEN des Hautes-Alpes le 16/05/2022.**

→ **En cas de projet** pour les périodes prévisionnelles du vendredi 8 au mercredi 13 juillet 2022 et du lundi 22 au vendredi 26 août 2022, **le faire savoir au proviseur...** ⚠ Avant la fin du mois, afin éventuellement de pouvoir revenir sur un « état néant » actuellement enregistré pour notre établissement.

PIX rappel

↳ Source : papillon référent numérique du 23/05/2022

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, le référent a rappelé que... « L'heure est venue de **certifier les élèves des classes terminales** (de **BTS** ; de **BCP** ; de **CAP**) **à PIX**. » « Vous trouverez ci-dessous les **numéros de session** et **codes d'accès** à transmettre à vos élèves pour qu'ils puissent ouvrir leurs sessions », ajoute-t-il.

■ Avec l'information qu'une **session de certification dure 2 h** (1 h 45 de test effectif).

↳ Et les points clés suivants :

- Les élèves doivent être "certifiables", c'est à dire avoir un profil Pix avec au moins 5 compétences positionnées.
- Un surveillant requis pour 15 élèves. - Un test personnalisé généré à partir du profil de l'élève.

→ Un lien enfin, est donné vers un **cloud avec vidéos** (téléchargeables) **de présentation.**

Accompagnement renforcé

Séance du vendredi 8 avril 2022

Les noms des professeurs, globalement sont correctement orthographiés. À noter **quelques surnoms** parfois ! Des élèves continuent d'abréger Monsieur en « Mr » au lieu de « M. ». Merci de les aider à rectifier.

↳ **Leur premier mot, pour qualifier le lycée ?** Le plus souvent écrit (11 fois) est : « **Bien** ».

Écrits au moins 3 fois : **Professionnel - Bois - Cool - Original - Génial - Plaisant - Super.**

28,4 % des élèves qui ont répondu continuent de cocher qu'ils sont scolarisés... **dans un LEP...** Structure pourtant disparue depuis le milieu des années 80... Indicateur, s'il le fallait : qu'il reste **du pain sur la planche !**

35,8 % savent qu'ils sont scolarisés dans un **lycée professionnel** et **63,0 %** qu'il s'agit d'un **lycée des métiers.**

40,7 % des élèves cochent que la **fin du LEP** date d'environ **40 ans** ; **37 %** de **20 ans** et **22,2 %** de **10 ans.**

23,8 % seulement des répondants **savent** qu'un **lycée des métiers** est évalué selon **8 ou 9 critères.**

Vigilance PIX...	Nombre de positionnements PIX que les élèves déclarent avoir réalisés :	0	1	2	3	4 ou +
		16 %	25 %	30 %	15 %	14 %

« **L'image de mon établissement** », c'est important pour **85 % des élèves.**

Le **sentiment d'appartenance** est évalué à **6,96 sur 10** avec un écart-type de 2,42.

Les notes de 12 et de 13... ont été ramenées à 10.

L'**utilité de ces 2 h** particulières d'AR est estimée par les élèves à **3,09 sur 10** avec un écart-type de 2,87.

Ici l'évaluation de 50 a été ramenée à 10 ; et celle de -5 ramenée à 0.

↳ **Ce qu'ils aimeraient y faire ?** Le mot le plus souvent écrit (8 fois) est : « **Rien** ».

Écrits au moins 3 fois : **Apprendre - Atelier - Sport - Travailler.**

Code de procédure pénale... Article 40

Article qu'il a récemment semblé utile de rappeler, réunion du GPDS

« Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article 40-1. »

« Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit **est tenu d'en donner avis sans délai** au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »

↳ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006574933/

Vacances apprenantes 2

↳ Source : Votre lettre d'information #87 du 20/05/2022

L'opération **Vacances apprenantes** repose sur plusieurs dispositifs :

- **École ouverte dont l'Été du pro**, École ouverte buissonnière et Mon patrimoine à vélo.
- **Colos apprenantes**, avec plus de **1 400 colonies** dans toute la France.
- **Stages de réussite** et notamment aux périodes qui ont été rappelées ci-dessus (voir haut de cette page).

« Les **points communs ?** Le renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable. »

↳ <https://www.education.gouv.fr/etc-2022-les-vacances-apprenantes-303834>

Rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées

Les éléments ci-dessous sont issus de la **circulaire n° 2018-108 du 10-10-2018**

Circulaire parue au **BO n° 37 du 11 octobre 2018**

Ils répondent en particulier, à quelques questionnements entendus en réunion du GPDS

Au sein des équipes pédagogiques, les **professeurs principaux sont désignés** par le chef d'établissement, avec l'accord des intéressés, **en fonction de : (...)**

Le bon déroulement de leurs missions conditionne par conséquent le fonctionnement de l'établissement.

I. Leurs missions

1. La coordination : suivi des acquis, de l'évaluation et accompagnement des élèves

1.1. Le suivi des acquis scolaires et de l'évaluation des élèves

En seconde, le professeur principal exploite, avec l'équipe pédagogique, les résultats obtenus aux tests de positionnement et repère ainsi avec ses collègues, pour chaque élève, les besoins les plus urgents. Au sein de sa classe, il suit la composition des groupes d'accompagnement personnalisé et leur évolution en cours d'année.

En lycée professionnel, en liaison avec le DDFPT et l'ensemble de l'équipe pédagogique, il assure pour sa classe la coordination pédagogique entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel. Il veille à la coordination, sur le plan pédagogique, des **PFMP** : au sein de l'équipe pédagogique, il participe à la préparation, au suivi, à l'évaluation de ces périodes.

1.2. L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

À tout moment de la scolarité, un accompagnement pédagogique spécifique est apporté aux élèves qui manifestent des besoins éducatifs particuliers. Lorsque l'élève est concerné par un **PAP**, un **PAI**, un **PPS**... le professeur principal participe à l'élaboration des projets dans le cadre des réunions des équipes éducatives.

En lycée, en lien avec le CPE et l'équipe de direction, il est amené à donner une information à l'élève et à sa famille concernant les dispositifs de remise à niveau destinés à éviter un redoublement et les stages passerelles prévus lors des changements de voie d'orientation puis à suivre leur mise en œuvre.

1.3. L'implication dans la vie de classe et de l'établissement

Au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement participe au **conseil pédagogique**.

Les professeurs principaux concourent à la préparation des réunions de cette instance en recueillant, avec les professeurs des champs disciplinaires, les besoins et les projets des équipes pédagogiques.

2. L'orientation

2.1. Il coordonne pour chacun de ses élèves l'information et la préparation progressive du choix d'orientation avec le psychologue de l'éducation nationale

Au lycée professionnel, le professeur principal accompagne l'élève dans la construction de la suite de son parcours, que ce soit en vue d'une **insertion professionnelle** immédiate ou d'une **poursuite d'études**.

2.2. Il contribue à la mise en œuvre des procédures d'orientation, d'affectation et d'admission

Le professeur principal, lors du **conseil de classe**, expose les résultats scolaires obtenus par l'élève et propose une appréciation sur ses capacités scolaires. Il formule des conseils pour lui permettre une meilleure réussite.

II. La formation

Un ensemble de ressources est disponible *via* la plateforme **M@gistère** et les sites ministériels et académiques.

III. La reconnaissance financière

Se traduit par le versement de la part modulable de l'**indemnité de suivi et d'orientation des élèves - Isoe**.

Le lieu des liens... Une sélection

→ AFDET

Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique

Le site de l'Afdet a fait peau neuve...

→ <https://www.afdetfrance.org/>

→ Mentorat

L'Afdet s'implique entre autres dans le développement du **mentorat**.

→ https://www.afdetfrance.org/mentorat-afdet-_r_46.html



Conseils de classe

Réunions (2^e semestre et 3^e trimestre) du mardi 7 au lundi 20 juin 2022

↳ Parmi les points à se rappeler :

- Le **choix du module d'accompagnement renforcé (AR)** en terminale, pour chaque élève de 1^{re}...

Ainsi que (dans le respect des critères) la **délivrance de l'ARI - Attestation de réussite intermédiaire**.

- L'avis du conseil de classe pour une **poursuite de scolarité** vers un baccalauréat, des élèves de fin de CAP.

- L'éventualité d'une saisine de la **commission de recours** en 1^{re} année de BTS.

Le quart d'heure lecture

« Afin de donner à chacun le temps de lire pour lui-même, les écoles élémentaires, les collèges et les lycées sont encouragés à organiser des temps banalisés du type **quart d'heure lecture**. Il s'agit de prévoir un temps quotidien, partagé collectivement, de lecture personnelle : 15 min environ consacrées à une pause lecture... »

➔ <https://eduscol.education.fr/578/favoriser-la-lecture-l-ecole>

Goncourt des lycéens

« Le prix se déroule de septembre à novembre 2022 »

« **Dimanche 12 juin 2022** : clôture de l'**appel à candidatures** »

➔ <https://www.education.gouv.fr/le-prix-goncourt-des-lyceens-7637>

Accompagnement renforcé

Journée particulière (la dernière de l'année scolaire) du **vendredi 10 juin 2022**

Quel groupe d'élèves... Avec quel(s) professeur(s)... Dans quel lieu ? Les EDT dans Pronote, ont été actualisés.

☎ En complément du **courrier** de l'équipe de direction qui sera diffusé, que chacun pense à **inviter tous les parents**, à **convoquer ceux** dont la venue est essentielle à la réussite de leur enfant.

Selon l'habitude prise, un **document-support** (questionnaire AR) est également en préparation.

Sur l'agenda

Quelques jalons prévisionnels

Réunion du **comité de direction** chaque **mardi** (sauf exception) à partir de **9 h**
Suivie à **11 h** (ou autre, selon aléas) d'une réunion de **vie scolaire**

*** Mai 2022 ***				
Lundi 30	9 h 30 - 12 h 30	Lycée	Accueil technicien Région / Visite Prévention	Coordination AG
	10 h - 12 h	David-Néel	Réunion Perdriou 04 + 05 / Ressources humaines	P
	17 h 15	Salle 13	Commission éducative (2 ^{de} TCB)	Membres et convoqués
Mardi 31	17 h 15 - 18 h 45	Polyvalente	Conseil pédagogique	Membres et invités
*** Juin 2022 ***				
Mercredi 1 ^{er}	15 h	Mostachetti	Scierie, vie scolaire... Rencontre multicritères	CPE + élèves + P
Jeudi 2	14 h puis 16 h	DSDEN	Commissions O2A puis Persévérance scolaire	P
Vendredi 3	13 h à 15 h	Lycée	Rattrapage ASSR2	Coordination Réf. SR
Du mardi 7 au lundi 20 juin 2022 : réunions des conseils de classe (2 ^e semestre et 3 ^e trimestre)				
Mercredi 8	9 h - 11 h	Pouzalgues	Commission d'affectation / Biquification	Coordination CP
Vendredi 10	9 h - 11 h	Pouzalgues	Réunion n° 16 du GPDS	Membres et invités
	13 h - 15 h	Toutes classes	Accompagnement renforcé	Professeurs
	15 h - ...	Lycée	Accueil des parents d'élèves	Tout le monde !
Jeudi 16	17 h 15	Polyvalente	Évaluation EPLE : restitution	Ouvert à tous
Lundi 20	14 h - 15 h 30	Pouzalgues	Réunion n° 17 du GPDS	Membres et invités
Jeudi 23	16 h - 16 h 55	Polyvalente	Réunion du CESC - Partie 1/2	Membres et invités
	17 h	Polyvalente	Réunion du CESC - Partie 2/2	Avec les partenaires
Lundi 27	15 h - 18 h	Polyvalente	Assemblée générale des personnels	Les personnels !
Mardi 28	8 h - 16 h	Ateliers	Osterputz !	Coordination DD
	Après-midi	Polyvalente	Réunion Ramses II - Région académique	Organisateurs et invités
	16 h 15	Ateliers	Conseil d'enseignement	GI Bois + Génie élec
Mercredi 29	13 h 30 - 18 h	Polyvalente	Assemblée générale UNSS 05	Animateurs AS
	14 h 30	Chorges	Réunion du CISP Serre-Ponçon	P + CPE ₂
Jeudi 30	17 h 15	Polyvalente	Conseil d'administration	Membres et invités



Coordonnateur pluriactif absent **mardi 7 juin 2022** matin (Briançon)
Directeur délégué absent **mercredi 8 juin 2022** (déplacement)

C'est tout pour cette semaine !

Lycée Alpes et Durance
Quartier La Robéyère - 05200 EMBRUN
Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr
Tél. 04 92 43 13 04